

COMPTE RENDU DU MINI ATELIER SUR LES EMPLOIS VERTS DANS LE CADRE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME CONJOINT EMPLOI (PCE) AU BENIN

Le 28 janvier 2015, s'est tenu dans la salle de conférence de l'hôtel Azalaï à Cotonou, le mini atelier sur les emplois verts, dans le cadre de la formulation du Programme Conjoint Emploi (PCE) au Bénin. Il a été organisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPRNF) et présidé par Monsieur **Césaire P. GNANGLE**, Directeur Général de l'Environnement (DGE).

L'objectif global de cet atelier est de favoriser une compréhension harmonisée des dimensions, concepts et notions liés à l'emploi vert. De façon spécifique, cet atelier a permis de :

- clarifier les concepts : travail décent, économie verte, emplois verts, croissance verte, entrepreneuriat vert, etc. ;
- identifier les opportunités et les potentiels pôles de développement des emplois verts au profit des jeunes pour le Bénin ;
- passer en revue quelques expériences des pays du Sud en matière de création ou de développement d'emplois verts et ;
- mener des réflexions sur les pistes de mobilisation de ressources financières à cet effet.

Ont pris part à cet atelier, les participants provenant de tous les Ministères, Partenaires Techniques et Financiers du Bénin (Food and Agriculture Organisation (FAO), Système des Nations Unies (SNU), ...), Université d'Abomey- Calavi (UAC), secteurs privés (ONG et Associations de protection de l'Environnement) et publics.

La liste des participants est en annexe du présent compte rendu.

Trois (3) grandes phases ont marqué cet atelier. Il s'agit de la cérémonie d'ouverture, du déroulement des travaux et de la cérémonie de clôture.

1- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été lancée par **Madame Rosine SORY COULIBALY**, Coordinatrice Résidente du SNU et Représentant Résident du PNUD.

Dans son mot de bienvenue, la Coordinatrice a remercié l'assistance pour avoir répondu présent à cette invitation et a rappelé le contexte et la justification du présent atelier, les objectifs visés et les résultats attendus. Elle a également exhorté tous les participants à s'investir pour que les résultats escomptés soient atteints à la fin dudit atelier.

Ensuite, l'allocution de Monsieur **Raphaël EDOU**, Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPRNF).

Dans son mot de bienvenue, le Ministre a également remercié les participants pour avoir effectué le déplacement, ce qui témoigne de l'intérêt qu'ils accordent à la protection de l'Environnement et à la promotion des emplois verts en République du Bénin. Il a ensuite montré l'importance que revêt pour le Bénin, la promotion des emplois verts, à travers l'énumération de quelques avantages et réalisations de son Département allant dans ce sens. Il a pour finir exhorté les participants à un débat enrichissant permettant d'atteindre les objectifs fixés.

2- Déroulement des travaux

Après la cérémonie d'ouverture, il a été mis en place un présidium pour conduire les travaux proprement dits de l'atelier. Il est composé comme suit :

- Président : Monsieur **Césaire P. GNANGLE**, Directeur Général de l'Environnement ;
- Secrétaire : Monsieur **Georges OSSE**, Représentant du PNUD/Bénin ;
- Modérateur : Monsieur **Armand BROUX**, Représentant du PNUD/Dakar ;
- Rapporteurs : Monsieur **Bertin BOSSOU**, cadre à la Direction Générale de l'Environnement et Monsieur **Achille TCHIBOZO**, Représentant du PNUD.

Ensuite Monsieur **Armand BROUX** a procédé à la présentation de l'ordre du jour, dont les points essentiels se présentent comme suit :

- clarification des concepts ;
- brainstorming sur les opportunités ou niches innovantes de création d'emplois verts au Bénin ;
- expériences de quelques pays du Sud sur les initiatives de création ou de développement d'emplois verts ;
- débat général.

2.1-Clarification des concepts

Monsieur **Cheikh BADIANE**, Consultant du BIT, basé à Dakar, a expliqué aux participants les notions de travail décent, économie verte, emplois verts, croissance verte, entrepreneuriat vert, etc. ainsi que les relations qui les lient. Ces définitions ont été étayées par quelques illustrations.

Il a également présenté les secteurs à haut potentiel d'emplois verts notamment les secteurs : de gestion des déchets (réduction, réutilisation et recyclage), de l'agriculture durable, de la foresterie, des énergies renouvelables...

De plus, le communicateur sur la base des statistiques officielles internationales a montré les expériences réussies d'emplois verts dans le monde et par secteurs d'activités.

Enfin, il a présenté le « Partnership for Action on Green Economy (PAGE) », soutien international à la transition vers une économie verte, sa vision, ses objectifs et ses partenaires.

2.2- Brainstorming sur les opportunités ou niches innovantes de création d'emplois verts au Bénin

Les échanges qui ont eu lieu ont permis de recenser les opportunités de création des emplois verts au Bénin. Elles peuvent être résumées comme suit :

- les métiers de l'assainissement et du traitement des déchets (agents de station d'épuration, agents d'assainissement, éboueurs, conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères...);
- les métiers de la production et la distribution d'énergie et d'eau (agents d'exploitation du service des eaux, conducteurs de ligne de fabrication, opérateurs de salle de commande, agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage, ingénieurs et cadres de la distribution d'énergie ou d'eau interviennent dans la production et la distribution de l'électricité, du gaz, de l'eau, du chauffage et de l'énergie,...);
- la production et la distribution d'énergies renouvelables (au sens d'énergie solaire thermique et photovoltaïque, énergie éolienne, énergie hydraulique, biomasse et énergie géothermique);
- la construction : l'efficacité énergétique dans les bâtiments et la construction pour de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre ;
- les transports : d'une part, la fabrication d'automobiles économes en carburant et peu polluantes et d'autre part, les transports publics (par exemple, la transformation des autobus diesel en autobus plus propres) et les chemins de fer ;
- le recyclage des appareils électriques, des véhicules automobiles, de matériaux comme le verre, le papier ou encore l'aluminium ;
- l'agriculture, la pêche, la production de plants et la sylviculture : les méthodes de production biologique ; certaines pratiques durables dans les exploitations de taille restreinte (comme la rotation des cultures, l'épandage d'engrais, les pesticides naturels) ; la conservation des forêts existantes et la création de nouvelles forêts ; la production de plants ; les activités alternatives génératrices de revenus (apiculture, produit forestiers non ligneux etc.) développées autour des forêts ;
- les métiers de la protection de la nature gérés par la Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles (agents techniques forestiers et les gardes des espaces naturels qui sont assermentés,...) ;

- les métiers transversaux : les techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions et les ingénieurs et cadres techniques de l'environnement. Ces métiers, qui relèvent principalement de la protection de l'environnement, s'exercent dans divers secteurs d'activité : la production et distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, l'administration publique, l'industrie manufacturière... ;
- les ingénieurs, techniciens et cadres techniques de l'environnement fortement diplômés et spécialisés en traitement des déchets, études d'impacts sur l'environnement et traitement des pollutions.

2.3- Expériences de quelques pays du Sud sur les initiatives de création ou de développement d'emplois verts

Après un constat sur l'état de la croissance économique en Afrique de 2006 à 2011 et la caractérisation du secteur socio-économique en Afrique (emploi par secteur, PIB par secteur,...), le communicateur, Monsieur **Cheik BADIANE**, a établi le lien entre les variations du PIB et l'environnement. En effet, il a montré l'importance des produits halieutiques dans la consommation mondiale en protéines animales et les pertes chiffrées en milliards de dollars US dues aux problèmes environnementaux (et plus précisément aux pertes écosytémiques), aussi bien dans ce secteur que dans les autres secteurs de l'économie (agriculture, élevage, emploi,...). L'exemple du Mozambique a été présenté pour illustrer ces impacts.

Il a également évoqué d'une part, les avantages chiffrés en milliards de dollars US de la conservation naturelle des écosystèmes et par secteur d'activité (pêche,...), et d'autre part, les indicateurs pour estimer les emplois décents et verts.

Il a été aussi question de la revue des expériences de pays africains en matière de création d'emplois verts. En effet, de nombreux pays africains sont déjà engagés dans des initiatives de promotion d'emplois verts avec des actions situées à différents niveaux et stades d'évolution aussi bien aux plans stratégique qu'opérationnel. Les efforts les plus remarquables sont notés dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe (iles Maurice, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Afrique du Sud, Zambie, Namibie), en Egypte et en Tunisie. Pour ce qui est des pays de l'Afrique de l'Ouest, des efforts restent à faire. Aussi, le BIT a initié le programme "Emploi Vert" pour appuyer de nombreux projets en Afrique dans le cadre de la promotion des emplois verts.

Le communicateur, pour étayer ses propos, a donné des exemples de transformations de défis en opportunités tels que l'adaptation des infrastructures aux catastrophes environnementales.

A la suite des présentations, les participants ont exprimé des préoccupations pour lesquelles, des éléments de réponses ont été apportés par le communicateur.

2.4- Débat général

Les questions des participants tournaient autour des principaux points suivants :

- ✓ les critères d'un emploi vert décent ;
- ✓ les métiers verts porteurs d'avenir ;
- ✓ les énergies renouvelables ;
- ✓ la valorisation de l'emploi vert ;
- ✓ le problème de l'inadéquation emploi/formation au Bénin ;
- ✓ la synergie d'actions entre les Ministères sectoriels ;
- ✓ la problématique du phénomène « Zémidjan » au Bénin ;
- ✓ la reconversion et l'insertion des jeunes ;
- ✓ les initiatives appuyées par le programme emploi vert ;
- ✓ les secteurs novateurs ;
- ✓ l'agriculture durable ;
- ✓ etc.

A l'issue des échanges, des recommandations ont été formulées. Il s'agit de :

- opérationnaliser la Direction de la Promotion des Métiers Verts (DPMV) au niveau du Ministère en Charge de l'Environnement ;
- rédiger un document qui fera le point des métiers verts existants et réaliser la cartographie (mapping) des potentialités en matière d'emploi.

3- Cérémonie de clôture

Deux interventions ont marqué la fin des travaux.

Le Représentant du PNUD dans son mot de clôture a remercié les participants pour la qualité du travail abattu et les résultats auxquels l'atelier a abouti. Il a, par ailleurs félicité les uns et les autres pour leur disponibilité malgré leurs multiples occupations et les a invité à une séance de travail le 30 janvier 2015 à 10h pour finaliser les travaux de l'atelier.

Le Directeur Général de l'Environnement, représentant le Ministre en charge de l'Environnement, dans son allocution, a également remercié l'assistance pour son assiduité et les informations utiles fournies. Il a pour finir souhaité à tous les participants, un bon retour dans leurs structures respectives.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré clos, les travaux de l'atelier.

Le rapporteur,

Bertin BOSSOU